

République du Tchad

Objectifs principaux

- Offrir une protection internationale et une assistance aux réfugiés logés dans des camps situés au Tchad oriental et méridional, ainsi que dans des zones urbaines.
- Préserver le caractère civil des camps et assurer la sécurité physique des réfugiés à l'intérieur et aux alentours des camps.
- Au Tchad méridional, transférer 12 500 réfugiés originaires de la République centrafricaine (RCA) vers de nouvelles installations à Gondjé et promouvoir l'autosuffisance en attendant la mise en place de solutions durables.
- Surveiller les besoins de protection de 20 000 réfugiés soudanais qui se sont installés spontanément dans des villages le long de la frontière soudano-tchadienne ; suivre la situation au Darfour (Soudan occidental) et au nord de la RCA et faciliter le rapatriement librement consenti lorsque les conditions s'y prêteront.
- Faciliter le rapatriement librement consenti de 3 000 à 5 000 Tchadiens réfugiés au Darfour occidental (Soudan).
- Renforcer les partenariats stratégiques avec les institutions des Nations Unies et reconduire l'accord et l'intervention interorganisations pour remédier à la situation au nord de la RCA.



Chiffres prévisionnels		
Population	Janv. 2006	Déc. 2006
Soudan (réfugiés)	220 000	180 000
République centrafricaine (réfugiés)	45 500	33 000
Réfugiés et demandeurs d'asile urbains	5 300	5 300
Tchad (rapatriés)	1 400	5 050
Total	271 700	223 350

Total des besoins : 74 337 462 dollars E.-U.

Contexte

Faits nouveaux

En 2005, le Tchad a bénéficié d'une relative stabilité politique en dépit de manifestations périodiques de tensions. En juin 2005, malgré le boycott des partis d'opposition, un référendum constitutionnel a accordé la possibilité au président sortant, Idriss Deby, de briguer un troisième mandat. Au début du mois d'août, un important remaniement au sein de l'équipe gouvernementale s'est soldé par le congédiement de plus de la moitié des 31 ministres, dont ceux avec lesquels l'UNHCR entretenait d'étroites relations de travail. Un certain nombre de fonctionnaires occupant des postes clés au sein des administrations locales et régionales ont également été remplacés. Le Tchad continue de jouer un rôle de médiateur dans le processus de paix d'Abudja,

parrainé par l'Union Africaine et visant à remédier à la situation au Darfour, et a bénéficié encore une fois du soutien de toutes les parties.

En dépit des lourdes charges associées à l'accueil de près de 250 000 réfugiés, le Tchad offre un environnement où la protection des réfugiés et demandeurs d'asile soudanais et centrafricains reste largement assurée. Quelque 220 000 Soudanais réfugiés au Tchad oriental (200 000 logés dans 12 camps et 20 000 installés dans les zones frontalières) et 42 000 Centrafricains réfugiés au Tchad méridional, ainsi que plusieurs milliers de demandeurs d'asile vivant dans les zones urbaines bénéficient toujours d'une protection et d'une assistance, et de manière générale, de l'hospitalité du Gouvernement et des populations locales.

Tchad oriental

Le Tchad oriental accueille près de 200 000 réfugiés soudanais originaires du Darfour dans 12 camps et environ 20 000 réfugiés installés spontanément dans des communautés situées le long de la frontière soudanaise. Les négociations de paix se poursuivent à Abuja, Nigeria, entre le Gouvernement soudanais et les deux principaux mouvements rebelles : l'Armée/le Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM/A) et le Mouvement Justice et Égalité (JEM). Pendant ce temps, au Darfour, les violations du cessez-le-feu continuent et les violences transfrontalières se multiplient. Pour les Soudanais réfugiés au Tchad oriental, la perspective d'un rapatriement librement consenti est devenue plus lointaine, du fait de la nette dégradation des conditions de sécurité depuis le mois d'août 2005.

En 2005, l'UNHCR a stabilisé son soutien aux réfugiés hébergés dans les camps et augmenté, autant que faire se peut, son appui aux communautés d'accueil directement touchées par la présence de réfugiés. Si la situation reste difficile, les besoins essentiels des réfugiés sont satisfaits. L'UNHCR s'attache également à renforcer la sécurité des camps en fournissant un supplément de matériel de télécommunications et des véhicules aux quelque 180 gendarmes tchadiens affectés à la garde des camps de réfugiés.

Tchad méridional

Au début de l'année 2005, le Tchad méridional accueillait environ 30 000 réfugiés centrafricains installés à Amboko et Yaroungou dans des sites

d'installation. Les violents affrontements survenus au nord de la RCA ont provoqué, depuis juin 2005, l'afflux d'au moins 12 500 nouveaux arrivants. Reconnus d'emblée (*prima facie*) comme réfugiés, ces individus ont été transférés de la zone frontalière vers une « annexe » du site d'Amboko. Lorsque le nouveau site de Gondjé, à 10 kilomètres environ d'Amboko, sera prêt, les réfugiés logés dans « l'annexe » d'Amboko y seront transférés ; le site de Gondjé accueillera également les réfugiés nouvellement arrivés, s'ils sont en petit nombre. L'UNHCR recherche un autre site, afin de pouvoir parer à un éventuel afflux massif de réfugiés.

En raison de l'aggravation de la situation au nord de la RCA et de l'afflux de réfugiés qu'elle a provoqué, des responsables ministériels et militaires de la RCA, du Tchad et du Cameroun se sont retrouvés à l'occasion d'une réunion de haut niveau organisée à Yaoundé (Cameroun), en août 2005, afin d'envisager des interventions communes. L'UNHCR soutient activement cette intervention commune de plusieurs pays. Dans cette optique, le Haut Commissariat a organisé une réunion ministérielle de suivi entre les trois États en marge de la réunion du Comité exécutif en octobre 2005, afin d'attirer l'attention sur la crise qui se déroule au nord de la RCA et d'étudier les possibilités d'actions concrètes avec les gouvernements et les institutions onusiennes concernés.

En septembre 2005, l'UNHCR a organisé le rapatriement librement consenti de près de 1 400 Tchadiens réfugiés au nord de la RCA. Bien intégrée sur place, cette population avait décidé de ne pas rentrer avec les autres réfugiés tchadiens en 2001. Cependant, la détérioration de la situation au nord de la RCA a contraint ce groupe à changer d'avis et à solliciter l'assistance de l'UNHCR pour regagner le Tchad.

Contraintes

Le Tchad figure parmi les pays les plus pauvres du monde, occupant la 167^e place parmi les 177 pays étudiés par le PNUD à l'aide de son indicateur de développement humain. Les réfugiés et les populations locales se disputent de maigres ressources et les relations entre les deux communautés pourraient devenir plus tendues. L'absence d'infrastructures dans les zones accueillant les réfugiés et les interruptions dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, notamment dans le sud, rendent la situation extrêmement difficile pour les réfugiés.



Réfugiés originaires du Darfour (Soudan) au marché du camp d'Iridimi. UNHCR / J. Clark

Stratégie

Protection et solutions

En 2006, l'UNHCR continuera d'intervenir auprès du Gouvernement tchadien en l'exhortant à mettre en place une législation nationale relative aux réfugiés.

Réfugiés urbains

Quelque 5 000 réfugiés résidant à N'djamena ont été individuellement reconnus comme tels par les autorités. Ce nombre ne devrait pas se modifier sensiblement en 2006.

Réfugiés centrafricains récemment arrivés au Tchad méridional

Le camp d'Amboko au sud du Tchad atteindra bientôt sa capacité maximale de 27 000 réfugiés. Le nouveau site de Gondjé sera aménagé de façon à

pouvoir accueillir les quelque 12 500 réfugiés centrafricains récemment arrivés et logés à titre provisoire dans l'extension du site d'Amboko. Le transfert permettra d'épargner aux anciens occupants du site une dégradation de leurs conditions de vie – surpopulation et réduction des services ou du nombre des terres allouées aux activités agricoles.

Pour les Centrafricains réfugiés au Tchad méridional, les deux priorités de l'UNHCR consisteront toujours à faciliter le rapatriement librement consenti – lorsque les conditions s'y prêteront – et à lancer des activités destinées à favoriser l'autosuffisance. Compte tenu de l'ampleur des problèmes de sécurité au nord de la RCA, aucun rapatriement assisté à grande échelle n'est prévu en 2006.

Soudanais réfugiés au Tchad oriental

En ce qui concerne la population réfugiée au Tchad oriental, la situation actuelle n'est pas propice à des mouvements de rapatriement au Darfour. L'UNHCR

et ses partenaires continueront de prodiguer une protection et une assistance en accord avec les normes instituées. Le recensement individuel des réfugiés soudanais entrepris à la fin de l'année 2004 se poursuit. Les chiffres détaillés pour tous les camps devraient être disponibles au début de l'année 2006. Chaque adulte réfugié se verra alors remettre une carte d'identité individuelle par les autorités tchadiennes.

Si le processus de paix d'Abuja aboutit et si la situation sécuritaire s'améliore sensiblement au Darfour, quelque 40 000 réfugiés soudanais pourraient selon nos prévisions prendre le chemin du retour en 2006, 30 000 réfugiés quittant les 12 camps aménagés à l'est du Tchad et 10 000 autres partant des zones frontalières. L'UNHCR prendra la direction des opérations visant à faciliter le rapatriement et la réintégration des réfugiés, tout en continuant à assurer des services essentiels auprès de la population restante.

En réponse aux demandes répétées de l'UNHCR, le Président de la République a autorisé, en août 2005, le Haut Commissariat à transférer les camps d'Oure Cassoni et d'Am Nabak pour les éloigner de la frontière. L'Organisation est à la recherche de nouveaux sites adéquats.

Dans tous les camps de réfugiés, des dispositifs d'orientation psychosociale et de soutien ont été ou seront mis en place pour les femmes et les jeunes filles réfugiées victimes de violences et d'agressions sexuelles. La participation des femmes réfugiées aux comités de direction et de gestion sera encouragée et les formations et campagnes de sensibilisation aux spécificités sexuelles se poursuivront.

Assistance

En 2006, l'UNHCR offrira une assistance aux réfugiés dans 15 camps (14 existant et un en projet) au Tchad oriental et méridional. À l'est, les activités seront centrées sur la santé, l'eau, les abris, l'assainissement, l'éducation et l'environnement (distribution de combustibles pour remplacer le bois de chauffage non renouvelable et réhabilitation des réseaux d'adduction d'eau). Au sud, l'Organisation s'attachera à favoriser l'autosuffisance par la production agricole.

Réfugiés centrafricains

L'UNHCR continuera à réhabiliter ou à construire des infrastructures communautaires et assurera l'hébergement permanent des réfugiés qui optent pour la solution de l'intégration sur place dans les sites d'installation d'Amboko ou Yaroungou. Les efforts d'intégration sur place au Tchad méridional s'intensifieront au cours des deux à cinq prochaines années. L'UNHCR entend promouvoir des activités viables, axées sur l'agriculture de subsistance ou sur les activités génératrices de revenus pour les non-cultivateurs. Dans le même temps, l'Organisation dispensera une assistance (dans les domaines de l'éducation, de la santé et des réseaux d'adduction d'eau) qui profitera à la fois à la population réfugiée et aux communautés locales. Elle entend se désengager progressivement de ces services, pour en confier, à terme, la gestion aux pouvoirs publics et aux communautés locales.

Réfugiés soudanais

En 2006, les stocks d'articles non alimentaires seront reconstitués. Des abris plus durables seront construits par les réfugiés. Deux nouveaux camps seront construits à l'intérieur des terres pour accueillir les réfugiés installés dans les camps temporaires d'Oure Cassoni et d'Am Nabak. Des nouvelles sources d'énergie de remplacement seront choisies, puis leur utilisation sera lancée dans tous les camps où l'on manque de bois. Un système d'adduction d'eau sera installé dans les deux nouveaux sites et les systèmes existants seront rénovés dans tous les camps afin d'assurer au moins 20 litres par personne par jour à 80 pour cent des réfugiés

L'UNHCR et ses partenaires s'emploieront à satisfaire les besoins nutritionnels essentiels des réfugiés au Tchad oriental et méridional. La surveillance des taux de malnutrition restera une priorité, tout comme la mise en œuvre de programmes nutritionnels d'appoint et thérapeutiques, si nécessaire.

Une assistance ciblée sera fournie aux communautés locales par le biais de projets à impact rapide, portant par exemple sur la réhabilitation ou la construction de postes et de centres de santé, ou d'écoles.

Réfugiés urbains

En ce qui concerne les réfugiés urbains, la stratégie de l'UNHCR consiste à fournir une aide matérielle et une formation technique aux plus vulnérables d'entre eux afin de renforcer leur autosuffisance.

Organisation et mise en œuvre

Structure de gestion

En 2006, l'UNHCR disposera d'un effectif de 276 personnes (74 fonctionnaires internationaux, dont deux administrateurs auxiliaires et 25 VNU, et 202 collaborateurs nationaux) et les activités seront exécutées sous la supervision du délégué en poste à N'djamena. Au Tchad oriental, le délégué bénéficiera de l'appui d'une sous-délégation implantée à Abéché et de cinq bureaux extérieurs situés à Bahaï, Iriba, Guéréda, Farchana et Goz Beïda, qui superviseront les 12 camps de réfugiés. Le bureau extérieur d'Adré a été transféré à Farchana, plus proche des camps de réfugiés de Gaga, Bredjing et Tréguine. L'UNHCR maintiendra une présence à Adré.

Dans le sud, en raison de l'afflux récent et persistant de réfugiés centrafricains, l'ampleur des opérations de l'UNHCR est revue à la hausse au bureau de Goré où l'on prévoit d'affecter cinq collaborateurs internationaux, dont un administrateur auxiliaire, et 20 collaborateurs nationaux.

Coordination

En 2006, l'UNHCR travaillera en étroite liaison avec le Gouvernement tchadien, en particulier avec la Commission nationale pour l'accueil et la réinsertion des réfugiés (CNAR), le ministère de l'Administration territoriale et les ministères des Affaires étrangères, de la Santé, de l'Environnement, de la Justice et de l'Immigration. L'UNHCR prendra part aux réunions de coordination des groupes de travail sectoriels établis par le Coordinateur humanitaire des Nations Unies et dirigera le Groupe de travail sur la protection.

Au Tchad oriental, l'UNHCR travaillera en étroite liaison avec la CNAR et les autorités administratives (gouverneurs, préfets, sous-préfets), ainsi qu'avec ses partenaires au sein du système des Nations Unies et ses partenaires non gouvernementaux.

Au Tchad méridional, l'UNHCR a identifié de nouveaux partenaires potentiels et renforce sa coopération avec ses partenaires actuels, locaux et internationaux. L'Organisation entretiendra également des relations régulières avec la CNAR et les autorités locales et régionales.

Bureaux

N'djamena

Abéché
Adré
Bahaï
Danamadji
Farchana
Goré
Goz Beïda
Guéréda
Iriba
Koukou Angarana

Partenaires

Organismes gouvernementaux

Commission nationale pour l'accueil et la réinsertion des réfugiés (CNAR)
Ministère de l'Administration territoriale
Ministère de l'Environnement
Ministère de l'Immigration
Ministère de la Justice
Ministère de la Santé
Ministère des Affaires étrangères

ONG

Action contre la faim
Action for Greening Sahel, Japon
 Action humanitaire africaine
African Concern
Africare
 Agence d'aide à la coopération technique et au développement
 Association pour le développement d'Adré
 Association tchadienne pour les actions humanitaires et sociales
Bureau Consult International
 Care
Christian Outreach Relief Development
 Comité international de secours
Cooperazione Internazionale
 Croix-Rouge tchadienne
Hebrew Immigrant Aid Society
 Institut national pour le développement économique et social
International Medical Corps
 Internews
 INTERSOS
 Oxfam
 Première Urgence
 Secours catholique pour le développement

Autres

Banque mondiale
Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
 FAO
 FICR
 FMI
 FNUAP
 OCHA
 OMS
 ONUSIDA
 PAM
 PNUD
 UNICEF

Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	Budget-programme annuel
Protection, suivi et coordination	15 169 095
Abris/autres infrastructures	4 585 000
Activités génératrices de revenus	550 000
Appui opérationnel aux partenaires	6 558 804
Assainissement	1 157 361
Assistance juridique	2 255 865
Besoins domestiques	3 460 000
Bétail	518 000
Eau	4 075 069
Education	2 802 441
Production vivrière	1 035 000
Santé	4 309 330
Services communautaires	4 639 742
Sylviculture	2 620 834
Transport/logistique	13 515 000
Vivres	2 000
Total des opérations	67 253 541
Appui au programme	7 083 921
Total	74 337 462